

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

ARRÊTÉ N° PM175/2024

OBJET : Vente au déballage « sapins de Noël et produits festifs »
Accusé de réception d'une déclaration préalable
Centre E. LECLERC

Le Maire de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code du commerce et notamment son article L. 310-2 ;

VU la déclaration préalable faite le 30 septembre 2024 par l'entreprise GREZDIS Centre E. LECLERC, afin d'organiser une vente au déballage sous chapiteau de 87 m², du vendredi 29 novembre au mardi 24 décembre 2024, sur le parking du centre commercial à Grézieu-la-Varenne ;

CONSIDÉRANT que l'article L. 310-2 du Code du commerce précise que sont considérées comme ventes au déballage les ventes de marchandises effectuées dans des locaux ou sur des emplacements non destinés à la vente au public de ces marchandises, ainsi qu'à partir de véhicules spécialement aménagés à cet effet ; que les ventes au déballage ne peuvent excéder deux mois par année civile dans un même local ou sur un même emplacement ; qu'elles font l'objet d'une déclaration préalable auprès du maire de la commune dont dépend le lieu de la vente ;

CONSIDÉRANT que la déclaration susvisée s'inscrit dans ce cadre juridique, qu'elle respecte le délai fixé et que les données transmises sont complètes et permettent d'en accuser réception ;

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : Nous accusons réception de la déclaration préalable faite par l'entreprise GREZDIS Centre E. LECLERC afin d'organiser une vente au déballage sur le parking du centre commercial E. LECLERC du vendredi 29 novembre au mardi 24 décembre 2024 (69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE).

ARTICLE 2 : L'organisateur devra se conformer à toutes les obligations légales applicables en la matière.

ARTICLE 3 : Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du service de la Police Municipale au 04.78.57.16.05.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- la brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- La société GREZDIS Centre E. LECLERC.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE le 4 octobre 2024.

Bernard ROMIER, Maire

Acte publié le

08 OCT. 2024

